

Un Ontario en santé, heureux et prospère

Les raisons pour lesquelles nous avons
besoin d'économiser l'énergie

Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie, 2019



RÉSUMÉ



Téléchargez le rapport complet à :
eco.on.ca/fr/reports/2019-why-energy-conservation

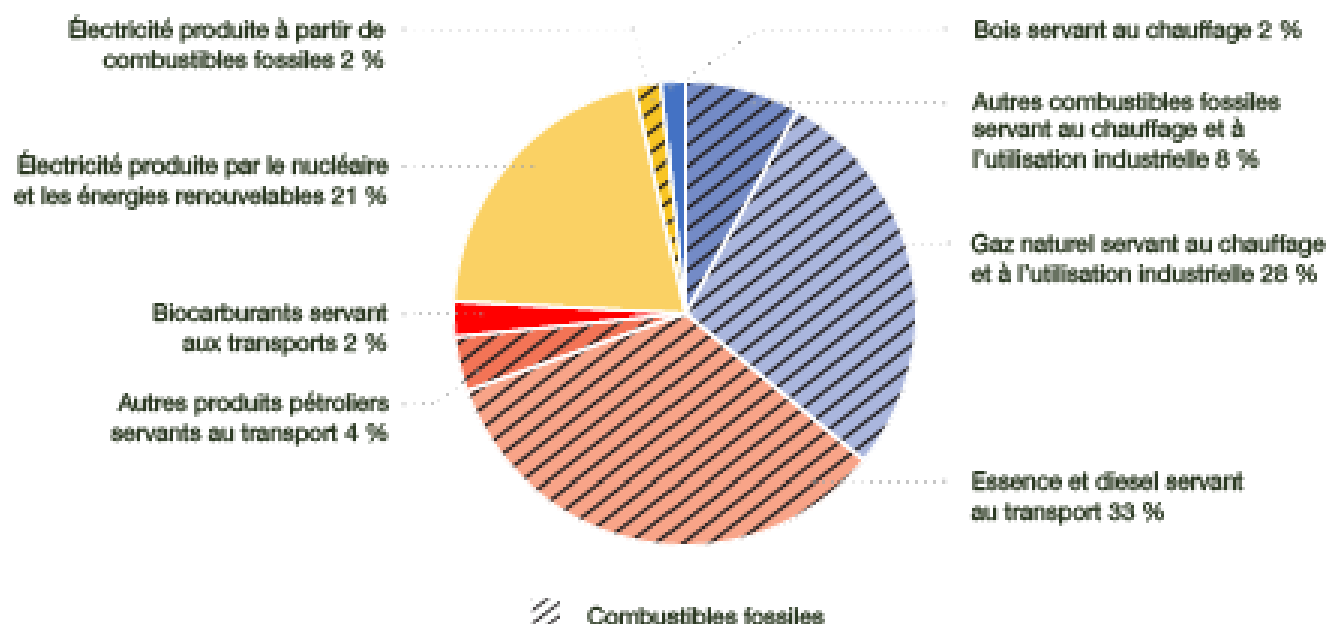


Commissaire à
l'environnement
de l'Ontario



Dianne Saxe
Commissaire à l'environnement de l'Ontario

1. L'Ontario a besoin de l'économie d'énergie et voici pourquoi...



Consommation d'énergie de l'Ontario en 2016 par source d'énergie

Tandis que la consommation d'énergie renouvelable en Ontario a connu une croissance au cours de la dernière décennie, l'économie de l'Ontario demeure dépendante à 75 % des combustibles fossiles qui sont en majorité des produits pétroliers et le gaz naturel. Ce n'est pas une bonne chose pour notre économie, ni pour notre climat, ni pour notre santé, ni pour notre bien-être, et la situation ne sera pas soutenable au fur et à mesure que le changement climatique s'accéléra.

Les plus grands climatologues au monde ont montré pourquoi le monde entier doit radicalement réduire sa consommation de combustibles fossiles d'ici 2030, soit au cours des douze prochaines années. L'Ontario peut le faire. La solution se trouve dans l'augmentation

accrue des économies d'énergie (y compris de l'efficacité énergétique) et dans le remplacement des combustibles fossiles par l'électricité propre, les thermopompes, la biomasse et autres énergies renouvelables de l'Ontario.

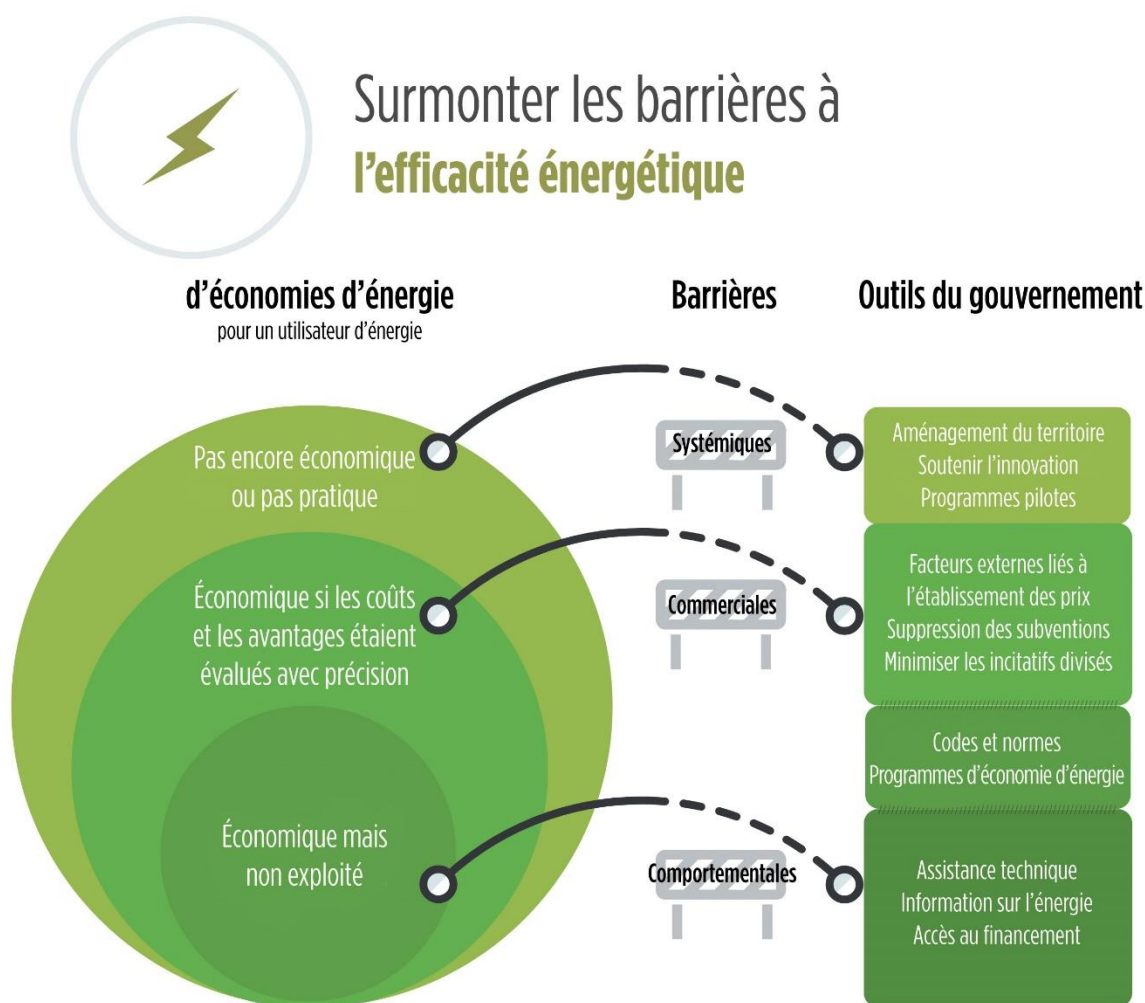
L'économie d'énergie a un potentiel énorme quant à l'économie d'argent, la réduction de la dépendance de l'Ontario aux combustibles fossiles, la création d'emplois, l'amélioration de la santé publique et la diminution de la pollution atmosphérique et climatique. Par exemple, l'Ontario dépense entre 16 et 24 milliards de dollars chaque année pour importer des combustibles fossiles; l'économie d'énergie pourrait faire en sorte que l'on garde une part croissante de cet argent dans les poches des familles et des entreprises

en Ontario. L'utilisation de ces combustibles crée d'importants risques pour la santé, particulièrement chez ceux qui vivent ou travaillent près de routes achalandées ou passent de longues heures à faire la navette sur ces dernières. Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables.

C'est à se demander pourquoi l'Ontario gaspille autant d'énergie et néglige autant les occasions rentables d'économiser de l'énergie. Une consommation sage de l'énergie repose sur de bonnes politiques publiques. Les Ontariens sont aux prises avec des barrières comportementales, systémiques et commerciales à la

réduction du gaspillage d'énergie et ils ont besoin de mesures adéquates de la part du gouvernement pour les démanteler.

Et pourtant, l'Ontario a récemment annulé son système de pollueur-payeur ainsi que la plupart des autres programmes qui permettaient de réduire la consommation des combustibles fossiles. Sans mesures gouvernementales efficaces pour économiser l'énergie, surtout les combustibles fossiles, l'Ontario continuera de porter préjudice à ses finances, son climat et son bien-être.



Surmonter les obstacles à l'efficacité énergétique

2. Améliorer l'efficacité des programmes d'économie d'énergie des services publics

Les services publics ontariens d'électricité et de gaz naturel exploitent des programmes d'économie d'énergie couronnés de succès qui ont généré d'importants avantages environnementaux et plusieurs dollars en économies par dollar dépensé. Sans la dernière décennie des programmes d'économie d'énergie, la consommation d'électricité et de gaz naturel en Ontario serait aujourd'hui environ 7 % supérieure, et la pollution en Ontario compterait environ 6 mégatonnes d'équivalents CO₂ (Mt d'éq.-CO₂) de plus. Les programmes d'économie d'énergie peuvent donner des résultats encore meilleurs.

L'économie d'électricité profite d'un meilleur financement que l'économie de gaz naturel depuis une décennie en raison de la crise en approvisionnement qui planait sur le réseau d'électricité de l'Ontario au début des années 2000. Cette situation semble être sur le point de changer. La version provisoire du plan environnemental du gouvernement de l'Ontario, publiée en novembre 2018 fait fi de l'économie d'électricité, mais elle compte sur l'expansion des programmes d'économie de gaz naturel des services publics pour retrancher 3,2 Mt des émissions annuelles de gaz à effet de serre d'ici 2030.

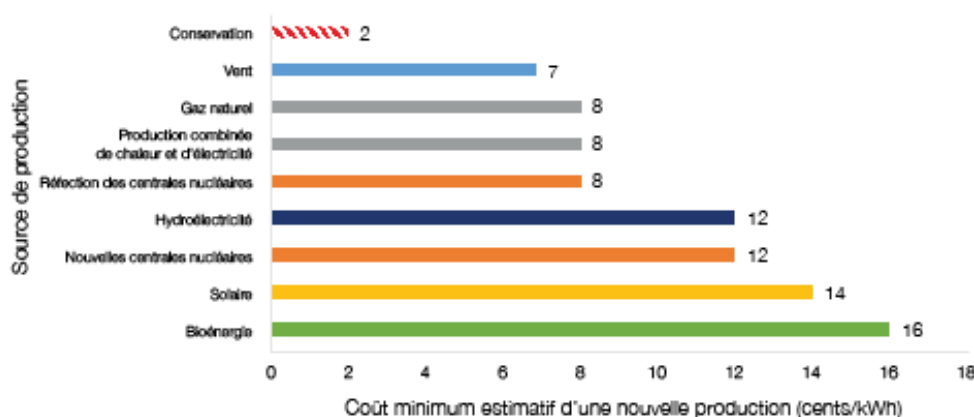
Les programmes d'économie d'énergie que financent les services publics peuvent faire de ces économies une réalité. Le gaz naturel, la deuxième source d'énergie en importance en Ontario, est un combustible fossile. Le fait de réduire la consommation de ce combustible apporterait des avantages financiers, pour le climat et pour la pollution à portée climatique. La réduction de la consommation des autres combustibles fossiles pour chauffer les locaux, comme le propane et le mazout, au moyen de l'amélioration de l'efficacité et de l'adoption de sources

d'énergie propres comporte des avantages encore plus grands. Le fait d'étendre la portée des programmes d'économie d'énergie pour y inclure ces autres combustibles pourrait réduire au minimum le coût associé au fait de réduire 3,2 Mt d'émissions; la structure actuelle où ce sont les services publics qui offrent ces programmes complique un peu la situation.

Les programmes d'économie d'électricité peuvent et devraient générer des avantages environnementaux, économiques et climatiques s'ils portent sur les périodes de forte consommation qui s'avèrent être les seules périodes où l'Ontario se sert des combustibles fossiles pour produire de l'électricité. Cependant, l'annulation complète de l'économie d'électricité augmenterait les émissions annuelles de 2 Mt d'ici 2030, ce qui viendrait annuler la plupart des avantages liés à l'expansion de la portée des programmes d'économie d'énergie pour englober le gaz naturel.

Pourquoi l'Ontario a-t-il encore besoin de l'économie d'électricité? Premièrement, il épargnerait de l'argent. Les coûts ont chuté radicalement. Plus que jamais, l'économie d'énergie est la ressource la plus abordable pour obtenir de l'électricité.

Deuxièmement, l'économie d'énergie aide à maintenir la maisonnée alimentée en électricité lorsqu'il fait très chaud ou très froid, soit dans les moments où le réseau d'électricité est très sollicité pour répondre aux besoins de tous et fournir un approvisionnement fiable en électricité. Certains pensent que l'Ontario a plus d'électricité qu'il n'en a besoin, mais ce n'est pas toujours vrai. C'est vrai lorsque les Ontariens ne consomment pas trop d'électricité, notamment au printemps, à l'automne et la fin de semaine.



Coût minimum estimé de la nouvelle production d'électricité en Ontario, 2016

3. Vieilles résidences : l'occasion d'effectuer des rénovations

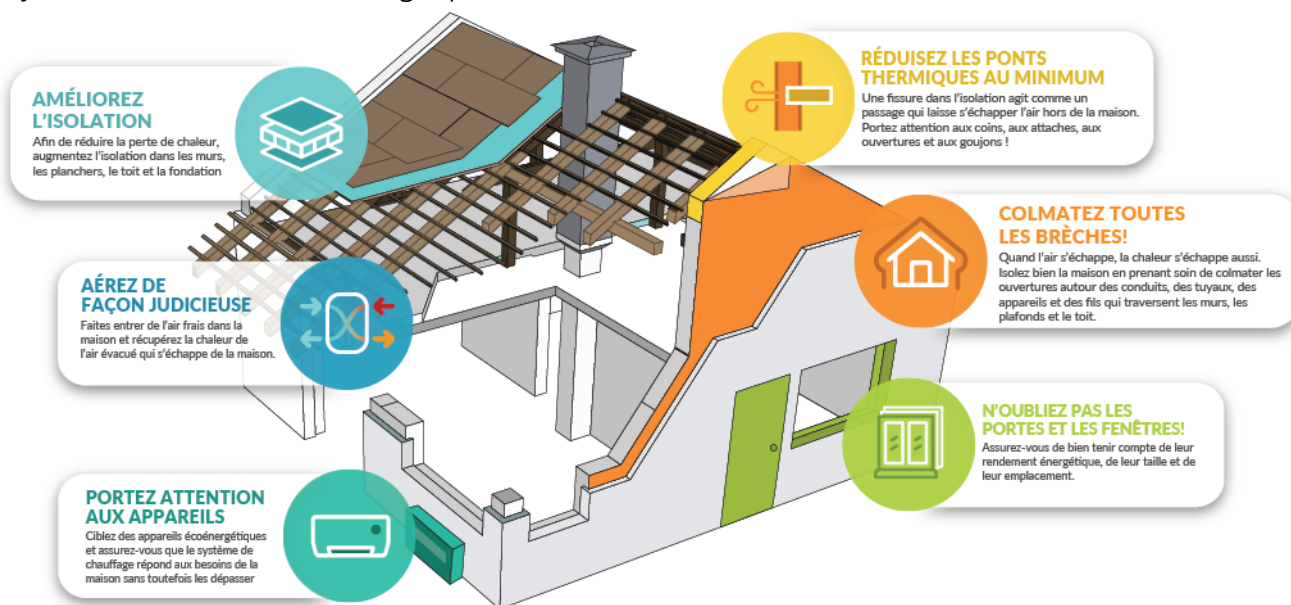
Les vieux bâtiments de l'Ontario consomment une quantité d'énergie inutilement élevée qui provient principalement des combustibles fossiles. Cette situation est particulièrement vraie dans le cas d'un important groupe de vieux bâtiments de l'Ontario : les résidences de faible hauteur. Quarante-cinq pour cent des résidences ontariennes construites en 2005 ou avant consomment au moins deux fois plus d'énergie (voir le modèle) que celles construites aujourd'hui et aux dimensions similaires.

Le fait de réduire la quantité d'énergie dont ces résidences ont besoin peut les rendre plus confortables et plus résistantes, faire diminuer les factures des services publics et augmenter la valeur de revente, tout en faisant croître l'économie du secteur de la rénovation et diminuer la pollution à portée climatique. La majorité des gens préférerait vivre dans une résidence sans courant d'air, chaude en hiver et fraîche en été, et dont les coûts liés au maintien d'une température confortable seraient peu élevés. Chaque résidence en Ontario possède un tel potentiel, mais la plupart n'en bénéficient pas.

Les programmes d'économie d'énergie de l'Ontario ont déjà mené à des améliorations énergétiques dans des

bâtiments existants, notamment en ce qui concerne l'éclairage, les chaudières et les climatiseurs. Les améliorations énergétiques majeures qui visent à augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments de plus de 30 % ne peuvent généralement être réalisées qu'en améliorant l'enveloppe du bâtiment : ses murs, son toit, ses planchers, ses portes et ses fenêtres. Jusqu'à maintenant, les programmes d'économie d'énergie de l'Ontario ont fait peu pour améliorer l'enveloppe des résidences existantes; pourtant, aucun progrès important en matière de réduction de la consommation d'énergie et des répercussions sur le climat n'est possible sans ces programmes.

L'Ontario passe à côté d'une occasion importante lorsque l'amélioration de l'efficacité énergétique est négligée lors des rénovations. Les Ontariens adorent rénover leur maison; on estime que le tiers des résidences a fait l'objet de rénovations en 2017. De légers changements apportés aux politiques gouvernementales permettraient aux propriétaires d'intégrer l'amélioration de l'enveloppe de leur résidence aux rénovations, si ces changements réduisent le coût des améliorations et les rendent moins dérangeantes.



Les recommandations en matière d'efficacité énergétique domiciliaire visent principalement l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments.

Source : Energy Step Council, Energy Step Code.

4. L'étalement urbain : la route vers les embouteillages

Les carburants à base de pétrole pour le secteur des transports, comme l'essence et le diesel, comptent parmi les plus grandes sources d'énergie de l'Ontario et les principales sources de pollution atmosphérique et à portée climatique. Aujourd'hui, l'Ontario fait peu pour réduire la consommation de ces combustibles. Au lieu, les politiques du gouvernement accentuent l'utilisation de ces produits au profit d'un étalement urbain coûteux et destructeur qui anéantit lui aussi les terres agricoles, les forêts et les terres humides.

Les Ontariens conduisent beaucoup, causent des embouteillages et favorisent la pollution atmosphérique et à portée climatique, car l'étalement urbain éloigne les endroits où ils doivent se rendre. La plupart des Ontariens habitent loin des épiceries, des bibliothèques, des écoles et des emplois, car les décisions du gouvernement sur l'aménagement du territoire et le transport ne leur laissent souvent que peu de solutions de rechange viables. Ils sont désormais prisonniers du navettage automobile qui n'a de cesse de se prolonger et de s'intensifier; ces parcours ne feront que s'empirer.

Les résidents de la RGT passent en moyenne

8 heures

à faire la navette chaque semaine; c'est plus qu'à Los Angeles, New York et que dans la plupart des autres grandes villes.



L'étalement urbain entraîne la **congestion**, laquelle finit par coûter à tous très cher.

D'ici 2041, la population de la région élargie du Golden Horseshoe augmentera de

39 %

ce qui mènera à une consommation de combustibles fossiles, des émissions de GES, une

congestion

et un étalement plus importants.



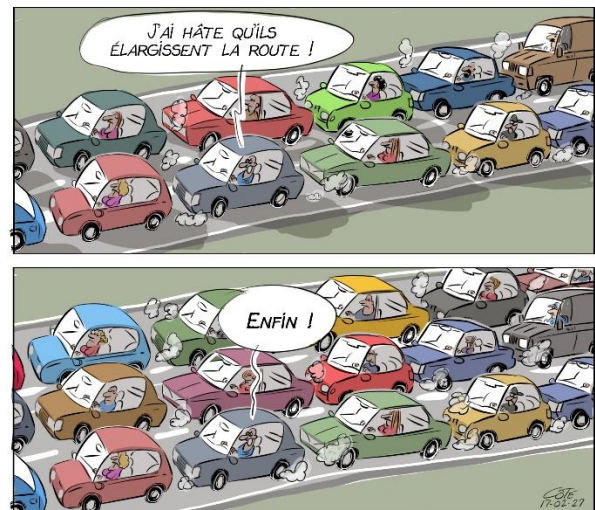
La congestion coûte à l'économie

11 milliards

de dollars tous les ans (un montant supérieur à ce que l'Ontario dépense sur le transport en commun et les autoroutes).



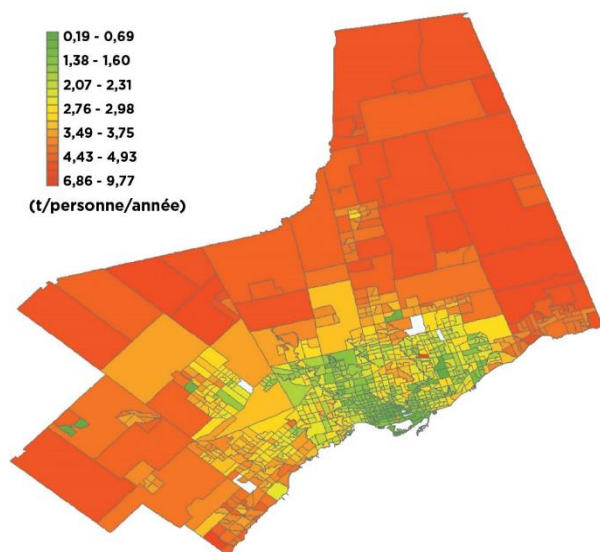
Les plans d'aménagement du territoire de l'Ontario favorisent l'étalement urbain qui augmentera à son tour les coûts déjà élevés de la congestion routière.



« Il est désormais largement reconnu que la construction ou l'élargissement des routes soulagent à peine l'engorgement routier. »

Credit: André-Philippe Côté.

Le Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe est apparemment conçu pour éviter l'étalement urbain et accueillir la croissance de la population dans des collectivités compactes, autosuffisantes et à la qualité de vie élevée. Au lieu, ce Plan intensifie de façon active l'étalement urbain, il dirige des centaines de milliers de personnes vers de nouvelles banlieues éloignées où la consommation des combustibles fossiles en raison du transport et les émissions de gaz à effet de serre sont élevées (voir la figure ci-dessous), les coûts de service sont élevés, les possibilités d'emploi limitées et la densité trop faible pour accueillir le transport en commun.



Émissions de gaz à effet de serre annuelles des transports par personne dans la région métropolitaine de recensement de Toronto (comprend les émissions des voitures privées et du transport en commun). Les émissions peuvent varier d'un facteur au moins de dix, principalement en raison de l'endroit où habitent les résidents, les options de transport et la densité urbaine.

Source : Jared VandeWeghe et Christopher Kennedy, « A Spatial Analysis of Residential Greenhouse Gas Emissions in the Toronto Census Metropolitan Area », *Journal of Industrial Ecology*, vol. 11, no 2, 2007, p. 133-144.

Contrairement aux pratiques exemplaires et à la bonne planification, le gouvernement propose d'affaiblir le Plan de croissance afin de favoriser encore davantage l'étalement urbain et ainsi recouvrir d'autres terres agricoles, forêts et terres humides de nouvelles banlieues. Par conséquent, les trajets s'allongeront, les embouteillages s'intensifieront, la consommation de combustibles fossiles s'accroîtra (tout comme la pollution atmosphérique et à portée climatique), la résilience en cas d'inondations diminuera et les coûts pour les municipalités exploseront. Bien des faits indiquent qu'il ne sera pas possible de régler la question des embouteillages en construisant d'autres routes.

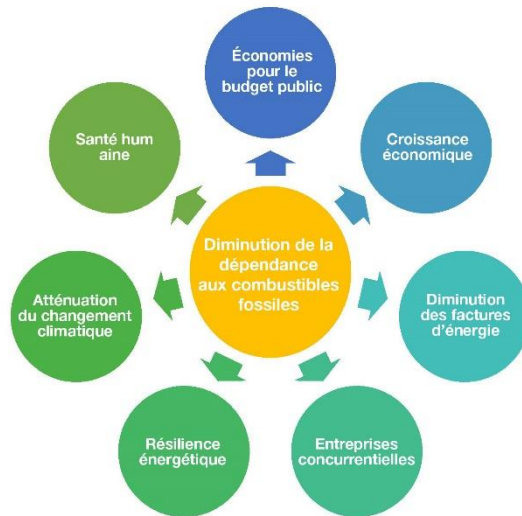
L'Ontario peut et doit accueillir sa population croissante sans intensifier l'étalement urbain et les embouteillages. Il y a lieu d'ajouter la bonne offre de logements requis dans des collectivités compactes et autosuffisantes, tout en revitalisant les banlieues proches et les autres zones déjà construites stagnantes ou en perte de population. Le fait d'éliminer les obstacles réglementaires à l'ajout de logements de densité moyenne (c'est-à-dire ni trop élevés en hauteur ni trop étendus) dans les zones construites pourrait raccourcir les trajets de navettage, réduire la consommation de combustibles fossiles, atténuer les coûts élevés de la vie et protéger les espaces naturels et les terres agricoles.

Annexes

Le présent rapport compte quatre annexes de renseignements sur les progrès liés à l'économie d'énergie en Ontario; vous pouvez les consulter en ligne à l'adresse suivante :

eco.on.ca/fr/reports/2019-why-energy-conservation

- **Annexe A :** Résumé des changements qui ont été apportés aux politiques sur l'énergie en Ontario en 2017 et en 2018. Les changements connexes à la politique sur les changements climatiques sont décrits dans le rapport de la CEO intitulé *Politiques climatiques en Ontario : quelle est la prochaine étape?*
- **Annexe B :** Elle présente des statistiques fondées sur les données les plus récentes sur les progrès de l'Ontario liés à l'atteinte des cibles établies par le gouvernement pour réduire la consommation de l'énergie ou utiliser efficacement l'électricité, le gaz naturel, le propane, le mazout et les carburants de transport. En raison des changements en 2018 au sein de gouvernement provincial, certaines de ces cibles pourraient être appelées à être révisées.
- **Annexe C :** Elle présente les résultats quantitatifs de 2016 et 2017 des programmes d'économie d'électricité financés par les abonnés. Ces résultats tiennent compte des programmes que les entreprises locales de distribution (ELD) d'électricité et la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) offrent aux clients ainsi que des mécanismes du marché pour diminuer la consommation d'électricité pendant les heures de pointe.
- **Annexe D :** Elle présente les résultats quantitatifs de 2016 des programmes d'économie de gaz naturel financés par les abonnés.



Résumé des recommandations

La CEO recommande que le gouvernement de l'Ontario suive les pratiques exemplaires suivantes fondées sur les données probantes :

1. Diminuer de façon considérable sa facture d'importation de combustibles fossiles grâce à l'économie d'énergie et à la substitution des combustibles. Établir des cibles de réduction de l'utilisation en Ontario de chacun des combustibles fossiles, puis de suivre les progrès en ce sens et d'en rendre compte.
2. Atteindre sa réduction prévue de 3,2 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre au moyen des programmes d'économie d'énergie par les moyens suivants :
 - a. intensifier l'économie de gaz naturel financée par les abonnés;
 - b. inclure l'économie d'autres combustibles pour le chauffage et remplacer les sources d'énergie;
 - c. axer l'économie d'électricité sur les programmes qui permettent d'économiser l'électricité pendant les heures de forte demande, au moment où l'électricité produite est d'origine fossile;
 - d. mesurer avec précision les réductions des émissions de gaz à effet de serre et en déterminer la valeur.
3. Réduire les besoins énergétiques des vieilles maisons au moyen d'améliorations des enveloppes dans le cadre de rénovations prévues en veillant à ce que :
 - a. les acheteurs connaissent la consommation d'énergie de la résidence potentielle et que les propriétaires ont accès à des renseignements fiables au sujet des avantages financiers et pour le bien-être des améliorations écoénergétiques;
 - b. les améliorations écoénergétiques soient faciles à financer et comportent de faibles risques pour les propriétaires;
 - c. le Code du bâtiment définit des niveaux d'efficacité minimaux dans les maisons rénovées;
 - d. les professionnels de la rénovation possèdent la capacité et l'expertise en matière d'efficacité énergétique.
4. Fournir des logements et des emplois à population croissante, sans les contraindre à l'étalement, à la congestion et aux embouteillages, de la façon suivante :
 - a. éliminer les obstacles réglementaires à l'ajout de densité dans les zones qui possèdent déjà un service de transport et des emplois, ce qui créerait ainsi de nouveaux logements dans des collectivités compactes et autosuffisantes au coût de vie total moindre;
 - b. réviser les attributions de population du Plan de croissance afin d'orienter davantage de croissance vers les collectivités compactes existantes;
 - c. freiner l'étalement de nouvelles banlieues et les obliger à avoir des densités et des emplois suffisants pour un service de transport en commun fréquent;
 - d. exiger des densités favorables au transport en commun autour des stations et des corridors de transport en commun comme condition au financement provincial;
 - e. produire des rapports fréquents et crédibles sur le rendement du Plan de croissance pour gérer la croissance de façon durable.